

**PETITE-ÎLE**  
UNE VILLE POUR TOUS

**Laura Potin**  
notre Petite-Îloise  
candidate à Miss  
Réunion

**Travaux**

L'école Les  
Bougainvilliers en  
rénovation

**Pratique**

Portail citoyen  
Un véritable succès sur  
toute la ... ligne !

**Jeunesse**

Campagne de  
sensibilisation  
La sécurité routière fait  
école chez les jeunes

Petite-Île  
à la Une



Magazine d'information  
n°4 / Juillet 2021

[www.petite-ile.re](http://www.petite-ile.re) /

Ville de Petite-île Officiel 

[petiteilevilleofficielle](https://www.instagram.com/petiteilevilleofficielle) 

# SOMMAIRE

n°4  
Juillet 2021

## 3.Édito

### 4-7.Travaux

- Travaux  
L'école Les Bougainvilliers en rénovation
- En chantier  
Une Unité de Traitement de l'Eau Potable sort de terre à Petite-Île
- Travaux publics  
Le chantier des rues Joseph Lacarre et Achille Bénard livré
- Petite-Île en chantier

### 8-9.Pratique

- Bibliothèques 2.0  
L'univers du livre à portée de clic
- Portail citoyen  
Un véritable succès sur toute la... ligne !

### 10-13.Dossiers :

- Cérémonie  
Remise de Médailles de la Famille
- Élections départementales et régionales  
Véritable casse-tête pour les municipalités

### 14.Jeunesse

- Campagne de sensibilisation :  
La sécurité routière fait école chez les jeunes

### 15.Associations

- Artfreestyle, Fonnker la vie, Kass1kan, Kout savat pigeon

#### Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

**Rédacteurs :** Blast Réunion et Secrétariat du Maire

**Photos et illustrations :** Le service Communication

**Charte graphique :** Service Communication

**Mise en page & Exécution :** Landon Margot

**Impression :** Ah-Sing

**Tirage :** 6600 exemplaires

**Remerciements :** Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.

### 16-17.Environnement et développement durable

- Présentation plantes endémiques plantes du mois

### 18-19.Retour en images

### 20-21.Portraits

- Gabrielle Dijoux  
Une brillante étoile de la gymnastique artistique de Petite-Île
- Loïc Peyen  
Un pur produit peï devenu maître de conférences à Toulouse

### 22.Tribune de l'opposition

- Tribune de l'opposition

### 23-24.Loisirs

- Agenda (juillet-août-septembre)
- 14 juillet



## Mesdames, Messieurs, Chers administrés,



Permettez-moi tout d'abord de remercier les 3326 électrices et électeurs de Petite-Île qui m'ont renouvelé leur confiance lors du scrutin des élections départementales qui s'est déroulé le 20 juin dernier. Sur Petite-Île, Notre candidature a été soutenue par 83,80% des suffrages exprimés. Vous avez ainsi largement contribué à ma réélection au Conseil Départemental et à l'élection de ma binôme Sabrina Tionhoué sur le canton 22.

L'organisation des élections a été une préoccupation majeure car elle relève de la responsabilité du maire. Entre le contexte sanitaire et la double élection, il a fallu mobiliser des moyens humains et matériels pour garantir le bon déroulement du scrutin. Je remercie les personnes qui se sont mobilisés entre autres les services municipaux, les membres des bureaux de vote sans qui rien n'aurait été possible. Près de 200 personnes ont assuré par leur présence la bonne tenue des bureaux.

Dans ce nouveau numéro de Petite-Île à la une, nous continuons à mettre en avant celles et ceux qui ont par leur engagement mis à l'honneur notre commune. Notre jeunesse pleine de fraîcheur et d'ambition mais également celles qui veillent sur nous, nos mamans Petite-Îloises.

Comme vous l'avez constaté, plusieurs chantiers sont en cours sur le territoire communal. Outre les travaux routiers et de sécurisation des piétons sur la RD31 dans la traversée de Ravine du Pont, la livraison des aménagements des chemins Lacarre et Achille Bénard, le démarrage du chantier sur la rue des Pampas, la commune a également lancé l'important

chantier de réhabilitation de l'école Les Bougainvilliers à Ravine du Pont.

La modernisation des réseaux d'eau potable est un axe prioritaire de notre mandature. Sous maîtrise d'ouvrage de notre intercommunalité la C.I.V.I.S, tout le réseau d'eau potable a été rénové sur la route nationale et celui du chemin Léopold Lebon fait l'objet d'un vaste programme de remplacement et d'extension. Enfin, l'unité de potabilisation sort de terre avec comme objectif une amélioration de la qualité de l'eau distribuée aux abonnés de la SPL Sources et Eaux.

Avec la Semader, la municipalité permet à 21 familles de Petite-Île d'accéder à un logement décent. Après les opérations Platanes et Citronnelle, l'opération Kumquat à Charrié a été livrée et vient compléter le parc de logements sociaux de notre commune. La volonté communale est aussi de permettre aux familles de se sentir bien chez elles, c'est pourquoi le programme OGRAL et celui de l'amélioration de l'habitat par le CCAS se poursuivent.

Enfin, je vous invite à soutenir la représentante de Petite-Île, Laura Potin, à l'élection de Miss Réunion 2021.

Bonne lecture.

**Votre maire  
et Conseiller Départemental  
Serge HOAREAU**

# L'école Les Bougainvilliers en rénovation

Objectifs : offrir de meilleures conditions d'apprentissage, mettre un frein aux dégradations structurelles et être conforme aux règles de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. La mairie s'est engagée, à compter du 10 février dernier, dans la réhabilitation et l'extension de l'école Les Bougainvilliers. Les travaux ont débuté dans la partie nord de l'enceinte de l'établissement, le 14 avril 2021.



Ce sont sous les fortes pluies du mois d'avril que les travaux ont démarré. Cependant, cela n'a pas empêché l'élévation des clôtures de la zone de construction, de même que les travaux de terrassement dans la partie nord de la cour et les fouilles pour la mise en place du nouveau système d'assainissement dans l'espace au sud de l'école. Pour limiter au maximum l'impact sur la vie de l'école, les interventions de démolitions importantes, de désamiantage et de démontages sont réalisées durant les vacances. La mairie se dit très reconnaissante envers les équipes qui ont participé au bon fonctionnement

de l'école pendant les travaux et les parents pour leur compréhension. Ils ont indirectement contribué à la bonne réalisation de ce projet. La crise sanitaire liée à la Covid-19 et les restrictions en matière de rassemblement ayant empêché la tenue des réunions de présentation programmées pour l'ensemble des parents d'élèves, la ville a décidé de leur distribuer des bulletins avec description des grandes phases du chantier. Ce faisant, des informations régulières sont également transmises aux riverains concernant les inconvénients causés lors de certaines interventions.



**Aménagement du Plateau Sportif en cour de récréation provisoire avec sanitaires, points d'eau et d'ombrages pour pallier la réduction des espaces de cours dans l'école.**



**Fondations du nouveau bâtiment abritant des sanitaires adaptés, des nouvelles salles de classe, et élévation d'un préau**



**Démontage des anciens préaux cours Nord et Sud en prévision de la réadaptation de l'escalier en juillet 2021**



**Démolition durant les vacances de mai des sanitaires cour Sud, avant reconstruction**



**Terrassement avant mise en place du nouveau système d'assainissement réglementaire**



**Désamiantage d'une façade de l'école pendant les vacances de mai**

# En chantier Une Unité de Traitement de l'Eau Potable sort de terre à Petite-Île

Améliorer la qualité de l'eau potable à Petite-Île ! C'est dans cette optique que la commune a voulu construire une Unité de Traitement de l'Eau Potable (UTEP), qui répondra à tous les critères de potabilité exigés par la réglementation. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) de la ville, qui a été validé fin 2017. Des études de conception ont été réalisées par SCP Réunion. Et aujourd'hui, suite au transfert de la compétence eau potable le 1er janvier 2020, la poursuite du projet est assurée par la CIVIS.

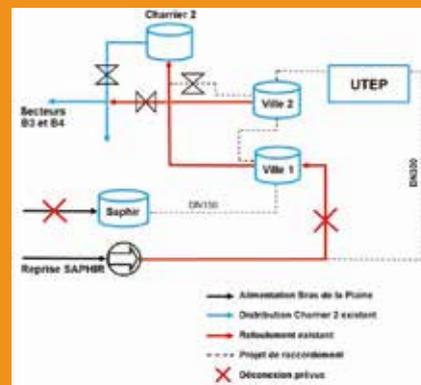


L'UTEP sera réalisée sur le terrain où se trouve le réservoir « Ville 2 » de 2 000 m<sup>3</sup>. Elle permettra de traiter les eaux brutes produites par la SAPHIR, ressource du Bras de la Plaine, dont le captage bénéficie déjà des autorisations réglementaires nécessaires. À court terme, l'intégralité de l'eau achetée par la commune y sera traitée, soit une capacité de production initiale de 4 000 m<sup>3</sup> par jour, permettant de desservir 80% des habitants de la commune, soit quelque 10 000 personnes. Le projet, conçu de manière évolutive pour s'adapter sur le moyen et long terme, prévoit également d'augmenter la capacité de production à 5 000 m<sup>3</sup> par jour. Par la suite, d'autres aménagements seront menés afin de pallier à la dégradation éventuelle de la qualité de la ressource à l'aide d'un

prétraitement (décanteur et traitement du carbone organique total par coagulation poussée et injection de charbon actif).

Consommant peu de réactifs, la capacité de stockage de l'UTEP lui permettra une grande autonomie de plus d'un mois. Elle sera équipée d'un laboratoire permettant à l'exploitant, la SPL Sources & Eaux, de réaliser des contrôles in situ de la qualité des eaux traitées.

Le coût global du projet, qui se fera en deux parties (génie civil et équipements puis voiries et réseaux divers), comprenant études et travaux, est de 5 499 340,91 € TTC, avec un taux de subvention de la part de l'Union européenne et de la Région Réunion de 57,19 %.



**Le coût global du projet, qui se fera en deux parties (génie civil et équipements puis voiries et réseaux divers), comprenant études et travaux, est de 5 499 340,91 € TTC.**



# Travaux publics

## Le chantier des rues Joseph Lacarre et Achille Bénard livré

Les travaux d'assainissement pluvial et de sécurisation des rues Joseph Lacarre et Achille Bénard ont pris fin ! Ce chantier, attribué à la société 'AA D', comprenait deux lots : la partie urbaine des rues Joseph Lacarre et Achille Bénard, qui a débuté le 20 janvier 2020, et la partie rurale du chemin Achille Bénard dont les travaux ont commencé le 14 octobre 2019.



Les travaux pour les lots 1 et 2 comprenaient le remplacement et le renforcement de la distribution d'eau potable incluant les équipements de régulation/protection et les branchements individuels, mais aussi la mise en place des équipements de protection incendie. Il y a eu aussi l'implantation d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales jusqu'à la ravine de Petite-Île ; la construction de murs de soutènement en moellons ainsi qu'un élargissement de voirie.

Un réseau gravitaire des eaux usées, un trottoir bétonné pour une meilleure sécurité des piétons, la démolition de l'ancien radier sous-dimensionné pour permettre à la ravine de retrouver son écoulement naturel, ainsi que la réalisation d'une aire de retournement des bus et d'un

nouvel éclairage public à proximité de l'école Les Badamiers et du pont ont, entre autres, été mis en place dans la partie urbaine des rues Joseph Lacarre et Achille Bénard. Le montant total des travaux s'élève à 2 409 406,06 € TTC.

Quant à la partie rurale du chemin Achille Bénard qui comprenait, entre autres, la pose de bordures pour le maintien de la chaussée et la canalisation des eaux de surfaces, le déplacement de poteau électrique avec raccordements, la réalisation des canalisations de rejets des eaux pluviales vers la ravine de Petite-Île, les travaux s'élèvent à 1 876 507,73 € TTC.



**Le montant total des travaux s'élève à 2 409 406,06 € TTC.**

# Petite-Île en chantier

**Travaux réalisés**  
Peinture du réfectoire  
École Les Alpinias



**Travaux réalisés**  
Mise en place des isolations  
thermiques dans les bâtiments  
communaux  
Toutes les écoles



**Travaux réalisés**  
Remplacement du rideau  
métallique de l'accès  
principal du Fangourin  
Centre-Ville



**Travaux réalisés**  
Remplacement du chéneau du  
préau  
École Les Platanes Nord



**Travaux réalisés**  
Travaux d'aménagement  
Verger Hémary



**Travaux réalisés**  
Gestion des intempéries et  
inondations - pose d'un regard  
à grille  
Chemin Denis Leveueur



**Travaux réalisés**  
Sécurisation d'un regard de  
visite  
Rue François Hoareau



**En cours de réalisation**  
Sécurisation du flux piétons  
Rue du Stade



**Travaux réalisés**  
Lutte contre la dengue-  
nettoyage de parcelles  
communales  
Chemin Neuf



**Travaux réalisés**  
Pose de bordures  
Impasse des Calebasses



**Travaux réalisés**  
Remplacement d'un passage à  
grille  
Allée des Cytises



**Travaux réalisés**  
Aménagement d'un  
espace pour créer une cour  
occasionnelle pour les enfants  
Plateau noir de Ravine du Pont



# Bibliothèques 2.0

## L'univers du livre à portée de clic

Les bibliothèques de la ville ont entamé en 2018 un chantier de référencement du fonds de livres. Après avoir testé en interne la gestion des emprunts sur une plateforme numérique, la mairie s'apprête à ouvrir aux Petite-Îlois une application web accessible par smartphone et ordinateur. Ce portail permettra aux citoyens de pré-réserver des ouvrages de chez eux, mais également aux bibliothèques de communiquer les informations relatives au bibliobus ou encore ses coups de cœur.



Le réseau de lecture publique de Petite-Île est doté d'une Bibliothèque au Centre-Ville, d'une bibliothèque annexe dans le quartier de Ravine du Pont et d'un bibliobus mis en route depuis trois mois. Afin de rendre plus rapides, plus efficaces et plus fiables les services rendus par les bibliothèques, la mairie de Petite-Île s'est lancée dans un processus d'informatisation de ses services.

Les objectifs sont multiples. Il s'agit, tout d'abord, de proposer un service de prêt rapide, fiable et performant. Les internautes pourront facilement emprunter des ouvrages parmi les 30 000 ressources mises à disposition et venir les récupérer à la date prévue, en bibliothèque, ou lors du passage du bibliobus dans leur quartier.

Il offrira également au personnel un outil de gestion efficace

et un ensemble de données statistiques et comptables dans un souci de performance. Enfin, ce portail fournira de nombreuses informations constamment mises à jour sur l'utilisation et l'état des collections, et par recoupement avec les pratiques des usagers, il guidera le choix des documents à acquérir.

L'informatisation de la Bibliothèque a été réalisée en plusieurs phases, à savoir la saisie des 30 000 ouvrages ou encore la mise en œuvre du prêt informatisé depuis mars dernier. Le site Internet est, quant à lui, en cours de construction. Le lecteur pourra prochainement se connecter sur son compte personnel depuis le site internet de la ville pour avoir accès à ses données et l'historique de ses emprunts, mais aussi voir les ouvrages disponibles et faire une ou plusieurs réservations. Bonne lecture !



**Les objectifs sont multiples. Il s'agit, tout d'abord, de proposer un service de prêt rapide, fiable et performant.**



**Les internautes pourront facilement emprunter des ouvrages parmi les 30 000 ressources mises à disposition et venir les récupérer à la date prévue, en bibliothèque, ou lors du passage du bibliobus dans leur quartier.**



# Portail citoyen Un véritable succès sur toute la ... ligne !

Le portail citoyen s'annonce comme un allié pour vous faciliter le quotidien ! En effet, depuis son lancement le 13 février dernier, cette plateforme en ligne comprend déjà plus de 1 584 comptes utilisateurs et quelque 1 100 demandes ont déjà été traitées par ce biais.



Depuis mi-mai, le portail citoyen offre également la possibilité de payer les factures en ligne, avec déjà plus de 388 transactions en six semaines de fonctionnement, ou encore d'avoir accès aux procédures d'inscription à la restauration scolaire et à la garderie périscolaire, en ligne du 18 mai au 11 juin. Au 21 juin, 375 inscriptions à la restauration avaient déjà été recensées par la plateforme.

C'est suite à la loi de finances rectificatives pour 2017, qui impose aux collectivités la mise en place d'un service de paiement en ligne, via le dispositif PayFip de la Direction générale des finances publiques (DGFiP), que la mairie a lancé le Portail Citoyen. Les modes de paiement autorisés sont par carte bancaire ou par prélèvement SEPA non récurrent (prélèvement ponctuel unique).

Ce dispositif est mis à la disposition du public pour toutes les redevances collectées en régie de recettes par la collectivité (factures de restauration scolaire, prestations de l'école de musique, locations des salles communales, occupation du domaine public, fouille et comblement de fosse dans le cimetière communal, recette animation, etc.)



Depuis mi-mai, le portail citoyen offre également la possibilité de payer les factures en ligne, avec déjà plus de 200 transactions en trois semaines de fonctionnement



Ce dispositif est mis à la disposition du public pour toutes les redevances collectées en régie de recettes par la collectivité

# Cérémonie Remise de Médailles de la Famille

Célébrer les mamans de familles nombreuses ! La mairie, en collaboration avec le CCAS, a tenu une cérémonie pour la remise de la Médaille de la Famille, le samedi 29 mai dernier, au Gymnase de Petite-Île. Cette distinction honorifique est attribuée aux personnes élevant ou ayant élevé dignement de nombreux enfants. La médaille de la famille est remise tous les ans la veille de la fête de mères, date symbolique afin de mettre à l'honneur les mamans ayant contribuées à l'éducation de leurs enfants.







## Élections départementales et régionales véritable casse-tête pour les municipalités

*Le déroulement des élections régionales et départementales, les 20 et 27 juin, ont obéi à un protocole sanitaire rigoureux et à des modalités spécifiques liées au double scrutin qui n'était pas sans contraintes.*

Les récentes élections régionales et départementales se sont tenues les 20 et 27 juin 2021, pour le premier et second tour. Ces deux élections d'envergure ont été confondues aux mêmes dates et se sont déroulées en même temps et dans les mêmes bureaux de vote. Si la loi a laissé la faculté pour un Maire, organisateur des scrutins sur le territoire dont il a la responsabilité, d'avoir un président de bureau de vote pour les deux élections, cette possibilité a comporté davantage

de contraintes que de facilités. En effet, avec la concomitance de deux scrutins, l'organisation des lieux de vote a été plus compliquée pour les mairies.

De nombreuses communes ont été contraintes de mobiliser deux fois plus de salles de classe communales qu'habituellement pour les transformer en bureaux de vote, et par conséquent, deux fois plus de membres de bureaux de vote.



# 13

Les bureaux de vote et les opérations électorales ont dû être « physiquement dédoublés ». Les deux scrutins étaient distincts et aucune confusion ne devait pouvoir exister dans l'esprit des électeurs au moment du vote. Pour Petite-Île, il a fallu mettre en place 30 bureaux (15 bureaux pour les départementales et 15 bureaux pour les régionales). La signalisation et l'aménagement des salles de vote devaient permettre aux électeurs de repérer chacun des deux scrutins et d'y participer sans difficulté.

De plus, à l'image des élections municipales de 2020, un protocole sanitaire strict a été mis en place. Le port du masque était obligatoire pour les membres des bureaux de votes et les électeurs. Une distance d'au moins 1,5 mètre entre chaque personne devait être respectée, ainsi que l'utilisation de gel-hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du bureau de vote. Chaque bureau de vote ne pouvait pas accueillir plus de 3 électeurs simultanément. Les contrôles des documents d'identité ou de la carte d'électeur se sont fait "dans la mesure du possible sans contact". Les électeurs ont été encouragés à venir avec leur propre stylo pour émarger.

Une fois les opérations électorales terminées, un nettoyage strict des écoles ayant servi de bureau de vote a été procédé pour permettre la reprise des classes en toute sécurité pour les enfants. La remise en état des salles de classe pour la reprise le lendemain n'a pas été évidente compte tenu des éléments précédemment listés et la collectivité remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées sur l'organisation et la bonne tenue de ces élections.



# Campagne de sensibilisation : La sécurité routière fait école chez les jeunes

Chaque accident de la route est un accident de trop ! Chaque année, nos routes font de nombreuses victimes, et plus particulièrement chez les piétons, les passagers de véhicule et les conducteurs des deux-roues. Il est donc urgent que tous les usagers de l'espace routier connaissent les bases du Code de la Route, non seulement pour leur sécurité, mais aussi celle des autres. Le décret n°58-1155 du 28 novembre 1958 prévoit un enseignement des règles de sécurité routière en milieu scolaire.



Objectifs : sensibiliser les élèves à avoir un comportement responsable sur la route, à être capables de voir le danger et de se rendre visibles afin de prévenir les risques ! Depuis 2017, la police municipale intervient également dans les écoles auprès des élèves en CM1/CM2, en leur qualité de piétons, passagers mais aussi cyclistes, pour un enseignement théorique et pratique sur la sécurité routière. 388 élèves, répartis dans les cinq établissements de la commune, sont concernés par ce programme. Trois séances théoriques, suivies de deux séances pratiques d'environ 1h30 chacune, ont été effectuées par la police municipale.

Le bilan de ces trois années de formation à la sécurité routière est des plus encourageants, et s'est concrétisé par des classements des plus ambitieux des élèves de Petite-Île à la finale départementale à la sécurité routière. Parce que la sécurité des enfants devrait être une priorité pour nous tous, donnons-leur les moyens d'adopter des comportements responsables en leur montrant comment faire.

## Classement des élèves finalistes à la finale communale d'éducation à la sécurité routière 2021 :

- **ANELARD Grégory** de l'école « Les Platanes » se classe à la première place.
- **GENNA Samuel** de l'école « Les Bougainvillers » se classe à la deuxième place.
- **ABATRO Mathis** de l'école « Les Platanes » se classe à la troisième place.
- **POTHIN Romann** de l'école « Les Alpinias » se classe à la quatrième place.
- **GIGAN Mathys** de l'école « Les Bougainvillers » se classe à la cinquième place.
- **RHARUS Dévon** de l'école « Les Bougainvillers » se classe à la sixième place.
- **HOAREAU Keyran** de l'école « Les Alpinias » se classe à la septième place.
- **GRONDIN Elisa et BARRET Lenny** de l'école « Les Bougainvillers » sont ex aequo.
- **GRONDIN Nandito** de l'école « Les Bougainvillers » termine à la dixième.



**Objectifs : sensibiliser les élèves à avoir un comportement responsable sur la route, à être capables de voir le danger et de se rendre visibles afin de prévenir les risques !**



# Associations

Découvrez quatre associations de la commune.



**ARTFREESTYLE**

**Missions :** Organiser des événements et manifestations : animations adultes et enfants, gaming, sport et fitness collectifs, culturelles et artistique ainsi que d'autres disciplines tel que, les chorégraphies pour des spectacles offrant du tricking acrobatique extrême, freerun lié au jonglage, sabre laser stars wars, bo-staffs, fire-staffs, nunchakus, en passant par la danse du hip hop, breakdance, énergie, techno, effet d'illusions d'optique et sonore, scène de combats, courts métrage, mise en scène, comédies et actions.

**Adresse :** 7 rue des Passereaux 97429 Petite-Île

## Contacts

**Présidente :** Monsieur Tergemina Didier

**Tél :** 0693 81 02 55

**Mail :** didi429@outlook.fr



**KASSIKAN**

**Missions :** Promouvoir et faire découvrir les loisirs pour tous publics à travers des jeux ludiques et récréatifs référencés et innovants, et entre autres : le Laser tag ; proposer des prestations par l'organisation de manifestations de laser game outdoor pour les adhérents, le public, les accueils collectifs de mineurs en séjours ou en accueil de loisirs et tous autres groupes formels ou informels. L'association fraîchement créée a pour ambition l'attraction d'un public familial autour d'une activité innovante et dynamique.

**Adresse :** 20 allée des Cactus 97429 Petite-Île

## Contacts

**Présidente :** Madame Manuella Hoareau

**Tél :** 0692 486 597

**Mail :** kas1kan974@gmail.com



**FONNKER LA VIE**

**Missions :** Promouvoir la Culture Réunionnaise sous toute ses formes, par le fonkker ou poésie en langue créole Réunionnais, le conte, la musique et le chant ; participer aux actions visant à rétablir la dignité de la personne humaine, par la prévention sous toutes ses formes; promouvoir les valeurs locales et universelles, vers les publics vulnérables afin de les reconnecter à leurs compétences ; favoriser les échanges intergénérationnels autour d'une culture commune Réunionnaise et échanges inter-îles autour de la culture de l'océan indien ; visiter les sites socio-culturels et initier un devoir de mémoire auprès de publics non avertis.

**Adresse :** 30 rue de l'Est 97429 Petite-Île

## Contacts

**Président :** Monsieur Anilha Franck

**Tél :** 0693 94 77 99

**Mail :** fonnkerlavie@gmail.com



**KOUT SAVAT PIJON**

**Missions :** Promouvoir le spectacle vivant et mettre en avant le stand-up : démocratisation de la thérapie par le rire ; mettre en place des ateliers d'écriture. Valoriser la langue créole et française. Faire de la mise en scène adaptée à tout public : Scolaire, prisons, milieux hospitaliers, insertion et cohésion sociale, etc.

**Adresse :** 47 rue du cratère 97429 Petite-Île

## Contacts

**Présidente :** Monsieur Mikaël Hoareau

**Tél :** 0692 68 70 98

**Mail :** mika.humour@gmail.com

# 10 Un arbre, un mois

## Présentation des arbres endémiques

### AVRIL : Bois de Gaulette

#### Description :

Le bois de gaulette est un arbre dioïque, pouvant atteindre 15 m de hauteur. Il est très ramifié dès sa base avec de longues branches effilées et rectilignes. Les feuilles sont composées, paripennées, alternes. Le limbe des folioles est étroitement elliptique ou ovale, à sommet arrondi ou émarginé, à base cunéiforme. Les feuilles juvéniles ayant jusqu'à 20 folioles, les feuilles adultes à rachis légèrement ailé, de 2 à 10 folioles, limbe des folioles entier, mince, souple. Les inflorescences mâles sont cymeuses en glomérules multiflores jusqu'à plus de 50 fleurs. Les inflorescences femelles sont plus petites, pauciflores de 10 à 15 fleurs. Les fleurs mâles sont à étamines développées de 3 à 4 mm de longueur. Les fleurs femelles à staminodes longs de 2 mm et à ovaire développée long de 2 à 3 mm. Les fruits sont des drupes brun noir de la taille d'une petite olive dont les graines germent abondamment en sous-bois. Les graines sont noires, brillantes, à tégument mince et souple.

#### Biologie :

se rencontre aussi bien en forêt semi-sèche qu'en forêt humide, entre la côte et 1 800 mètres d'altitude. Le bois de gaulette se décline à La Réunion en deux variétés :

- la variété *Doratoxylon apetalum* (Poir.) Radlk. var. *apetalum*, pousse à basse altitude y compris dans des zones relativement sèches.

- la variété *Doratoxylon apetalum* (Poir.) Radlk. var. *diphyllum* (Cordem.) F. Friedmann, pousse en zone humide d'altitude.

Les graines du bois de gaulette n'entrent pas en dormance. Elles germent dès qu'elles tombent au sol. Si le fruit ou la graine se dessèchent les semences meurent.

#### Utilisation :

Le bois de gaulette est très solide. Il était employé pour fabriquer des manches d'outils (pioches, marteaux, haches, grands couteaux), ou les rayons des roues des charrettes à bœuf. On l'utilisait pour les baguettes-jougs des charrettes à bœufs, car il n'irritait pas le cou des taureaux. En médecine traditionnelle, une infusion de son écorce sert de dépuratif sanguin, quant à l'eau de feuilles bouillies elle est utilisée comme bain désinfectant ou comme anti-inflammatoire contre les échauffements de la peau.

### MAI : Le bois rouge

#### Description :

Le bois rouge est un grand arbre atteignant 15 m de hauteur, à cime régulière, arrondie. Tronc de 30-90 cm de diamètre à la base, tordu et irrégulièrement cannelé. Son écorce est orange vif à l'intérieur. Ses feuilles opposées, parfois sub-opposées, sont rarement disposées par trois. Ses feuilles juvéniles (semis, rejets de souches) sont sessiles, longues, linéaires, étroites, souvent plus ou moins falciformes, à marges révolutes, entières ou ayant quelques dents distantes. Ses feuilles de transition à pétiole et nervure principale sont rouges, à limbe progressivement plus large et plus nettement crénelé par des échancrures glanduleuses. Ses feuilles adultes à pétiole sont longues de 5-20 mm, limbe vernissé dessus, vert plus clair dessous, plus ou moins épais, elliptique ou elliptique-oblong à obovale, le plus souvent obtus au sommet et plus ou moins apiculé par une pointe creuse ou épaissie, devenant noire en séchant, à marges épaisses, révolutes, glanduleuses-crénelées. Ses très petites fleurs hermaphrodites à 5 pétales sont vert-jaune safran. Son fruit est une drupe contenant une ou deux graines dans un noyau osseux et ressemblant à une olive verte pendant la maturation, brune en séchant après la chute.



Bois de Gaulette



Le bois rouge

# Un arbre, un mois

## Présentation des arbres endémiques

### MAI : Le bois rouge

#### **Biologie :**

Le bois rouge a laissé son nom à différents quartiers de l'île, il est assez fréquent le long des ravines et à la base des cirques dans l'Ouest ; en bonne exposition, on le trouve encore à 1400m d'altitude dans le Cirque de Cilaos (Forêt du Grand Matarum). Bien que préférant la zone semi-sèche, il a également prospéré dans l'Est, à très basse altitude (localité de Bois rouge à sainte Suzanne). On le trouve également sur les coulées de laves récentes dans le Sud-Est.

#### **Usages :**

La qualité de son bois fait qu'il a été utilisé, autrefois, dans la construction, le bordage des navires, la fabrication de pirogues. Actuellement, cette espèce est cultivée en pot comme plante ornementale et en forêt pour la production de bois de qualité (bois dense rouge) utilisé en construction, menuiserie, ébénisterie. Le bois et l'écorce sont utilisés par les tisseurs ; les feuilles sont toxiques à forte dose, et sont utilisées en usage externe, pour leurs propriétés astringentes et émoullientes : en bains contre la gonorrhée, la blennorragie et le tambave des enfants. La décoction de feuilles stopperait l'hypertension.

### JUIN : Bois juda

#### **Description :**

Le bois de Judas est un arbuste de 6 à 8 m de hauteur. Il atteint parfois les 15 m. Les jeunes rameaux sont couverts d'une pubescence jaunâtre. Les feuilles sont composées généralement de 5 folioles, parfois plus. Vertes et glabre sur leur face supérieure, les feuilles sont grises est couverte d'un fin duvet sur leur face inférieure. Les inflorescences se

développent en position axillaire et terminale. Les fleurs blanches sont soit mâle, soit femelle mais elles sont présentes sur la même inflorescence. On dit que le bois de Judas est une espèce monoïque. Les fleurs sont composées de 5 sépales persistants et de 4 ou 5 pétales qui tombent lors de la formation du fruit. Les fleurs mâles possèdent 6 ou 7 étamines très longues (1.3 cm). Les fleurs femelles possèdent 6 ou 7 petites staminodes (= étamines stériles) et un long style. Les fruits sont des capsules à trois loges s'ouvrant par le sommet, contenant chacune une graine noire globuleuse.

#### **Etymologie :**

Le bois de Judas fraîchement coupé a les mêmes aspects que le bois de fer, ce qui a donné l'idée à des exploitants forestiers d'en vendre pour l'exportation en guise de bois de fer. Mais vieillissant différemment, les négociants s'aperçurent de la supercherie et firent savoir que tromper ainsi un client avec du faux bois de fer relève de la trahison. D'où ses noms vernaculaires de bois de Judas et de Faux bois de fer.

#### **Utilisation :**

Le bois de Judas est un arbre ornemental, également utilisé en restauration écologique. On le rencontre de plus en plus fréquemment planté dans les parcs et jardins, mais également le long des rues à Saint Denis par exemple. Les fruits regroupés et de bonne tenue, peuvent une fois séchés, entrer dans la composition de bouquets secs.

#### **Biologie :**

C'est une espèce pionnière encore assez commune présente dans les zones plutôt sèches.



**Le bois rouge**



**Bois Juda**

# Retour en images

Journée de l'autisme



**Vendredi 2 avril**

Permanence de la CRC



**Vendredi 2 avril**

Dératisation



**Vendredi 30 avril**

Cérémonie patriotique



**Samedi 8 mai**

**AVRIL** Vendredi 9 avril



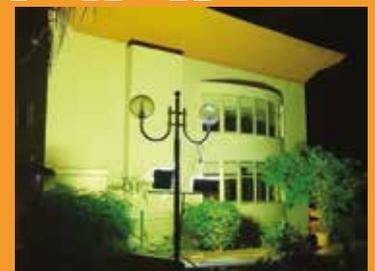
L'association Hope KM à l'école Les Bougainvilliers

Vendredi 7 mai



Cérémonie citoyenne

**MAI** Dimanche 9 mai



La mairie de Petite-Île a affiché son soutien à l'association SAF France en éclairant les façades de la Mairie par un spot jaune.

**Mardi 25 mai**



Permanence de la Chambre des Métiers Artisanat

## Médaille de la famille



**Samedi 29 mai**

## Finale communale d'éducation routière



**Samedi 5 juin**

Fête de la radio avec RPI à la salle Le Fangourin



**Dimanche 6 juin**

## Projet OMBREE dans les écoles Les Alpinias et Les Fleurs de Canne



**Mercredi 23 juin**

**Mercredi 2 juin**



Dispositif OGRAL

**Dimanche 6 juin**



Éclairage de la mairie en violet en soutien de la maladie de Verneuil

**Samedi 19 juin**

Fête de la musique



**Lundi 28 juin**



Livraison opération Kumquat

# Gabrielle Dijoux

## Une brillante étoile de la gymnastique artistique de Petite-Île

À peine savait-elle marcher qu'elle est tombée dans la marmite de la gymnastique ! Gabrielle Dijoux n'a que trois ans lorsque sa maman l'inscrit au gymnase de Petite-Île car, enfant casse-cou, elle adorait les roulades ou encore les sauts écart. Cette élève en 6e au collège de Terre Sainte bénéficie, aujourd'hui, du dispositif des classes à horaires aménagés pour pouvoir suivre ses cours de gymnastique artistique. Cette discipline, qui marie force, grâce et souplesse, est devenue sa plus belle passion et lui a permis de réaliser l'un de ses plus grands rêves : participer au championnat de France en 2019.



Active, joyeuse et dynamique, la jeune gymnaste, aujourd'hui âgée de 11 ans et demi, confie qu'elle a également participé au Championnat Départemental de Saint-Denis, le 16 février 2019, ainsi qu'à diverses compétitions de gymnastique ou de trampoline, lors desquelles elle a souvent fini à la première, deuxième ou troisième place. Et pour son jeune âge, nous pouvons dire que Gabrielle Dijoux a un mental d'acier. « Pour moi, gagner est ma priorité, et perdre me rend plus forte pour continuer », souligne la jeune collégienne, visiblement déterminée à toucher les étoiles.

Elle ajoute également qu'elle parvient à bien gérer sa passion et ses cours à l'école. « Pour devenir une gymnaste, il faut beaucoup travailler et surtout avoir confiance en soi. Mais le plus important, c'est d'aimer ce que l'on fait », indique la Petite-Îloise, qui tient à remercier ses parents et ses deux frères pour leur indéfectible soutien, mais également Océane qui a toujours été là pour elle. Et pour finir, elle souhaite également dire un grand merci à la mairie de Petite-Île « de donner aux enfants de la ville la chance d'être la star d'un jour : cela nous encourage à continuer et à progresser encore plus ! »



« Pour moi, gagner est ma priorité, et perdre me rend plus forte pour continuer »



« Pour devenir une gymnaste, il faut beaucoup travailler et surtout avoir confiance en soi. Mais le plus important, c'est d'aimer ce que l'on fait »



# Loïc Peyen

## Un pur produit péï devenu maître de conférences à Toulouse

La biopiraterie, la pollution plastique, l'accès à la nature ou encore le droit de l'urbanisme sont autant de sujets qui passionnent Loïc Peyen. Ce jeune trentenaire, originaire de Petite-Île, a quitté les champs d'ail et d'agrumes pour les bancs de l'Université de Toulouse 1 Capitole où il occupe la fonction de maître de conférences en droit public. Découvrez sans plus attendre son parcours.



Loïc Peyen a réalisé toute sa scolarité à La Réunion. « Il était important pour moi de faire toutes mes études sur l'île. J'ai eu quelques hésitations légitimes, mais j'ai toujours eu cette conviction que 'Nou lé pas plus, nou lé pas moïn'. À Petite-Île, j'ai donc côtoyé l'école maternelle Les Badamiers, puis l'école élémentaire Les Alpinias et enfin le collège Joseph Suacot. J'ai ensuite poursuivi ma scolarité au Lycée Pierre Poivre avant de terminer mon doctorat en soutenant ma thèse à l'Université de La Réunion en 2017 sur le droit et la biopiraterie », déclare Loïc Peyen.

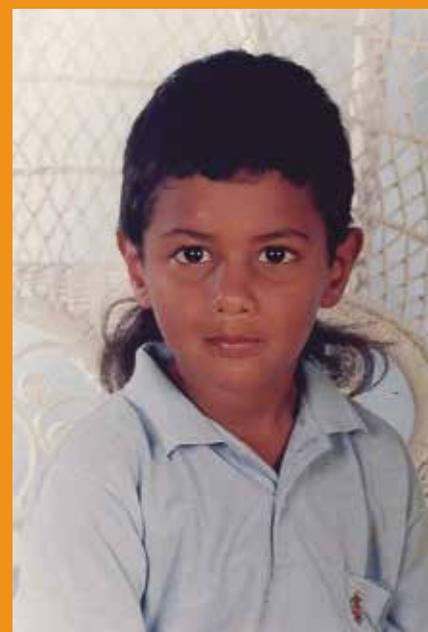
La biopiraterie est un sujet fort intéressant. Grosso modo, c'est l'acte d'accéder à des ressources naturelles ou culturelles pour en faire une utilisation commerciale, sans autorisation ou sans distribution des avantages qui en découleraient. « Plusieurs raisons ont justifié ce sujet de thèse. L'intérêt du sujet d'abord, qui renvoie à des questions très concrètes en pratique, notamment pour l'Outre-mer. Son originalité ensuite, puisqu'il était alors assez peu étudié. Sa portée enfin, car il soulevait une question essentielle sur le statut des éléments de l'environnement

dans le monde. Dans ce travail, je retrace notamment l'histoire de la biopiraterie, son évolution et ses perspectives avant d'arriver à la conclusion que l'environnement est un 'bien commun' », explique-t-il.

La biopiraterie, ce n'est pas le seul sujet qui captive le Petite-Îlois. Spécialisé en droit de l'environnement, il est l'un des universitaires qui travaillent le plus sur la question de la pollution plastique. C'est une question qui touche de près les Réunionnais, avec les sachets du marché forain qui tendent à se faire rares ou encore les barquettes de cari qui évoluent. Il s'intéresse aussi aux questions relatives à l'accès à la nature ou encore à l'application du droit de l'environnement Outre-mer.

Loïc a des projets plein la tête. « Si la situation sanitaire s'améliore, un colloque sur les objectifs du droit de l'urbanisme que je coorganise devrait se tenir à la fin de cette année. J'ai également deux autres grands projets professionnels. Premièrement, continuer sur cette lancée et prendre toujours autant de plaisir dans mon travail. Deuxièmement, essayer de rentrer à l'Université de La Réunion si l'occasion m'en est donnée pour contribuer à la formation des étudiants, qui est déjà excellente, mais aussi pour aider à l'amélioration du droit au niveau local », confie Loïc.

La France métropolitaine, c'est bien, mais La Réunion, c'est mieux !



« Il était important pour moi de faire toutes mes études sur l'île. J'ai eu quelques hésitations légitimes, mais j'ai toujours eu cette conviction que 'Nou lé pas plus, nou lé pas moïn'. »



« La biopiraterie est un sujet fort intéressant ... Plusieurs raisons ont justifié ce sujet de thèse. L'intérêt du sujet d'abord, qui renvoie à des questions très concrètes en pratique, notamment pour l'Outre-mer »

# 22

Texte non parvenu

## Planning des manifestations sous réserve de l'évolution sanitaire

### Juillet :

**Commémoration du 14 juillet :**

**Date :** Mercredi 14 juillet

**Lieu :** Centre-Ville de Petite-Île

### Août :

**Journées des associations :**

**Date :** Samedi 21 et dimanche 22 août

**Lieu :** Gymnase et collège de Petite-Île

**Inscription Pass'sport loisirs :**

**Date :** Samedi 28 août  
de 8h à 12h

**Lieu :** Salle des Mariages

**Date :** Samedi 28 août  
de 13h à 16h

**Lieu :** France Services de Piton des Goyaves

### Septembre :

**Inscription Pass'sport loisirs :**

**Date :** Mercredi 1<sup>er</sup> septembre  
de 8h à 12h

**Lieu :** Salle des Mariages

**Date :** Mercredi 1<sup>er</sup> septembre  
de 13h à 16h

**Lieu :** France Services de Piton des Goyaves

**Journée Européenne du Patrimoine**

**Date :** Samedi 18 septembre

**Lieu :** Verger Hémerly



### Miss Réunion 2021

Cette année, notre commune est fière de compter parmi les candidates à l'élection de Miss Réunion une Petite-Îloise. Il s'agit de Laura Potin qui est préparatrice en pharmacie. C'est le 28 août, au Témat de Champ Fleuri, que sera dévoilé le nom de la nouvelle Miss Réunion 2021.

Nous vous invitons à la soutenir et à voter pour la candidate numéro 1.

**Page Facebook :** <https://m.facebook.com/Laura-Potin-Candidate-1-Miss-R%C3%A9union-2021-102090048796864/>

**Page Instagram :** [https://instagram.com/laurapotin\\_?utm\\_medium=copy\\_link](https://instagram.com/laurapotin_?utm_medium=copy_link)

COMMÉMORATION  
DU  
**14 juillet**

AU CENTRE-VILLE  
DE PETITE-ÎLE À 10H

